



ARC ÉNERGIES MAURIENNE

LISTE DES DELIBERATIONS
Séance du conseil syndical du 18 septembre 2024

Le dix-huit septembre deux mille vingt-quatre à 18 heures 30, Le comité syndical s'est réuni 50, place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard BORDON.

Les membres du comité syndical présents :

Gérard BORDON, Abdelhamid BELHADDAD, Philippe BOST, Mathilde SONZOGNI, Annie BONNIVARD, Jean-Michel STASIA, Martine REFFET, Romain CUGNET, Isabelle BIETRIX arrive à 18H45.

Absents excusés : Philippe OLIVE donne procuration à Jean-Michel STASIA, Jean-Claude CHAPPELLAZ donne procuration à Gérard BORDON, Philippe GIRARD, José ACEBEDO CANDIL, Charles COSTEL, Roberto SAILIS, Martine POLTRON, Martine MARTY, Noël LACROIX.

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Philippe BOST

Date de Convocation : 10 septembre 2024

Membres en exercice : 18

Présents : 9

Votants : 9

LISTE DES DELIBERATIONS

Délibérations	Résultat du Vote
Délibération n°2024-012 : Refacturation de la commune de Saint-Avre / impasse moulin des pauvres	Approuvé à l'unanimité
Délibération n°2024-013 : Refacturation de la commune de Saint-Avre / Chanet III	Approuvé à l'unanimité
Délibération n°2024-014 : Décision modificative N°2	Approuvé à l'unanimité
Délibération n°2024-015 : Demande de subvention FACE chemin des Pérelles Sainte-Marie-de-Cuines	Approuvé à l'unanimité
Délibération n°2024-016 : Convention de répartition des frais généraux et refacturation des travaux route de la Pontière et chemin de Mangon à La Chambre	Approuvé à l'unanimité

Fait à Saint-Avre, le 18 septembre 2024

Affiché le :

Le Président

Gérard BORDON